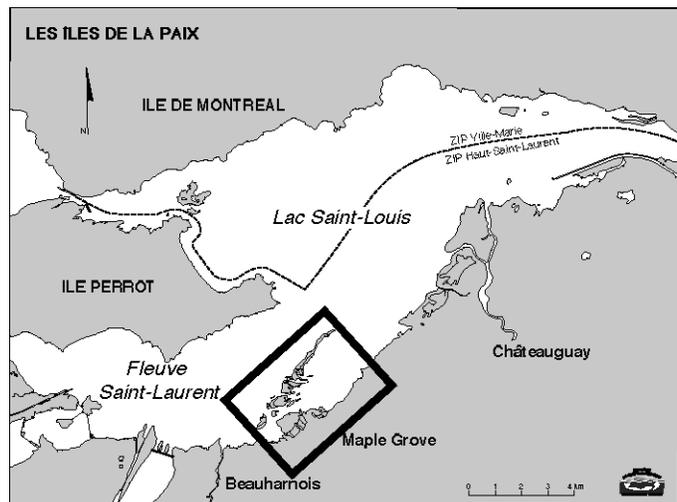




Date d'ouverture : 31/03/1996
MISE À JOUR : 29/05/99

FICHE TECHNIQUE



Thématique : Accès aux rives et aux sites fauniques

Nom du projet : Mise en valeur des Îles de la Paix

Localisation : Les Îles de la Paix à Maple Grove et Léry

Problématique : Il y a très peu d'accès au lac dû au phénomène de privatisation. La rive est complètement privée à Léry, Vaudreuil et Pincourt. Lors du colloque les gens ont demandé de rendre plus accessible les rives et les sites fauniques. Les Îles de la Paix sont un endroit privilégié au niveau faunique. Il n'y a aucun accès facile à cette Réserve nationale de faune. Un organisme sans but lucratif, la Société d'aménagement du parc des Îles de la Paix (SAPIP), travaille à la protection des îles de la Paix avant de les mettre en valeur. **OPTION VERTE POURRAIT ÊTRE UN PARTENAIRE IMPORTANT DANS LA MISE EN VALEUR DU SITE DE MÊME QUE BEAUHARNOIS UNE PLACE DANS L'AVENIR ET HÉRITAGE SAINT-BERNARD QUI POURRAIENT AUSSI S'ASSOCIER À LA DÉMARCHE.** La municipalité de Léry et la SAPIP veulent réaménager le quai fédéral de Léry. ~~Le changement de ministre entraînera de nouveaux délais.~~ Le parc ainsi créé pourrait devenir l'entrée de la réserve. La Réserve nationale de faune des Îles de la Paix appartient au Service canadien de la faune (SCF), c'est-à-dire Environnement Canada, qui n'y a pas investi beaucoup d'argent. ~~dans cette réserve.~~ Il y a un problème d'érosion qui est relié aux niveaux d'eau très élevé **DES ANNÉES 1972 à 1976** (voir fiche *Protection des Îles de la Paix*). **UNE ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, LA SAPIP ET D'AUTRES PARTENAIRES SEMBLE POSSIBLE POUR LA MISE EN VALEUR CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE. IL EST NÉCESSAIRE D'ORIENTER LEUR INTERVENTION VERS UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE ET UNE GESTION ADÉQUATE DU POTENTIEL RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE LA RÉSERVE.**

Il y a un grand potentiel pour l'interprétation de la nature en plus de la présence de l'eau qui augmente le potentiel récréo-touristique des lieux. Les visites pédestres sur les îles ont un potentiel limité mais les visites en bateau avec un itinéraire déterminé, innoveraient en ce qui concerne le Québec. La dégradation, par l'érosion des dernières années, oblige les futurs gestionnaires à faire de nouvelles études pour connaître les sujets susceptibles d'être traités dans un futur circuit auto-guidé.

Solution : La gestion des activités se déroulant sur la réserve doit être mise entre les mains de la SAPIP ou **D'UN ENSEMBLE D'ORGANISMES.** Les activités proposées doivent être

compatibles avec le statut de la réserve. Les activités qui semblent les plus probables sont : la promenade auto-guidée en bateau, des randonnées pédestres avec guide obligatoire et un circuit avec bateau passeur genre croisière écologique.

La chasse doit être contrôlée dans les endroits stratégiques pour sa vocation de refuge d'oiseaux migrateurs. La baignade, qui se fait depuis près de 50 ans le long de la rive Nord à partir de bateaux, demande à être étudiée d'un peu plus près. Il faut une gestion intégrée des lieux et que les intervenants s'engagent à faire une véritable gestion. Le Service canadien de la Faune ne pourra alors que dérouler le tapis rouge à une gestion locale.

Il faudra étudier la végétation et la faune pour mettre les données à jour. On pourra alors mieux connaître les sujets d'interprétation, les endroits à protéger et ceux à vocation récréative.

Il faudra aussi que le projet de réaménagement du quai fédéral de Léry se réalise (**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES**). Ce projet doit inclure un espace de stationnement suffisant pour accueillir les visiteurs. Cet endroit pourra devenir le point de départ d'excursions dans les îles. Le tout devra être relié au réseau touristique par une piste cyclable (voir fiche *Piste cyclable*).

Avantages : ~ Accès aux Îles de la Paix

Faisabilité : La gérance d'une réserve de même type se fait dans la région de Dundee. Le problème de la protection des îles est prioritaire pour les gens du milieu. La protection des îles dépend en grande partie du niveau des eaux des prochaines années. Il y a aussi le fait que le SCF doive investir plus d'argent dans cette réserve qui a été délaissée depuis plusieurs années.

Partenaires visés : Les municipalités riveraines du lac Saint-Louis, Environnement Canada (propriétaires), **SAPIP, BEAUHARNOIS UNE PLACE DANS L'AVENIR, OPTION VERTE**, les industries de la région, Hydro-Québec, les citoyens, **Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Pêche et Océans Canada, Fond de réhabilitation de l'habitat des poissons, Service canadien de la Faune, Projets de travail (étudiant, Article 25, Paie, Extra etc.), SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (FAPAQ).**

Coûts :

- ~ Quai fédéral (descente, stationnement) 400 000\$
- ~ Gestion de la réserve 50 000\$/année
- ~ Aménagement pédestre et d'interprétation 100 000\$

Échéancier :

- ~ Entente de partenariat 2000
- ~ Étude pour mettre à jour les connaissances du milieu 1999 -2001
- ~ Quai fédéral (**ATTEINT**) 1999
- ~ Gestion de la chasse et baignade 2001-2002
- ~ Circuit pour auto-interprétation (bateau) 2001 -2002
- ~ Circuit pédestre 2002

Indicateur d'atteinte de l'objectif :

- ~ **ENTENTE POUR LA GESTION DE LA RÉSERVE PAR UN ORGANISME DE LA RÉGION**
- ~ **UN SITE ACCESSIBLE**
- ~ Un site faunique dont les gens de la région vont être fiers

Références complémentaires :

~ AQUIN, Pierre, 1995, Projet de mise en valeur des Îles de la Paix,
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et Société d'Aménagement du
parc des Îles de la Paix, annexes